

100 ans

DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

En 1921, la Ville de Valence créait le bureau municipal d'hygiène. 100 ans plus tard, même si elle n'a pas d'obligation réglementaire en la matière, la Ville mène toujours de nombreuses actions pour la santé des Valentinois. Pour fêter ce centenaire, la Direction Santé publique de la Ville vous propose un voyage dans le temps en retraçant un siècle de santé publique à Valence. Découvrez l'évolution des politiques de santé, de l'alimentation ou de la santé des plus jeunes à travers des documents d'archives...



VILLE DE
VALENCE

**100
ans**
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

DU BUREAU MUNICIPAL D'HYGIÈNE À LA DIRECTION SANTÉ PUBLIQUE

___ Au début du siècle dernier, **l'exode rural massif augmente fortement le nombre d'habitants dans les villes et a des conséquences diverses et visibles sur la santé et l'espérance de vie** d'une majorité de la population : **logements insalubres, alcoolisme, épidémies de diphtérie, tuberculose ou encore variole**. La mortalité de la première guerre mondiale et de la grippe espagnole (1918) entraîne une **prise de conscience**. Une **politique hygiéniste**, rendue possible par les progrès de la science, apparaît comme la réponse aux enjeux de santé de la population.



À sa création, le Bureau municipal d'hygiène était situé au 3, place de la préfecture (actuelle rue Gaston-Rey).



La Direction Santé publique est située au Pôle Santé de la Ville, 4, rue du Clos Gaillard

« ...nous devons dire bien haut que toute dépense en vue d'améliorer la santé publique est une économie »

M. Faure, adjoint à l'hygiène, lors du Conseil municipal du 25 septembre 1925.

15 juin 1920, Henri Perdrix, Maire de Valence, décide la création du Bureau municipal d'hygiène de Valence.

Mis en place en 1921, il est chargé de 3 grands sujets :

- Le suivi sanitaire des **individus** : maladies contagieuses, vaccination, surveillance sanitaire des prostituées...
- Le suivi sanitaire des **immeubles** : assainissement des immeubles insalubres, désinfections, surveillance de l'eau et des eaux usées, des denrées alimentaires, des établissements dangereux...
- L'hygiène de l'**enfance** : suivi des nourrissons, visites médicales scolaires...

Un siècle plus tard : les mêmes objectifs !

La Direction Santé publique, située rue du Clos Gaillard, regroupe 3 services :

- **La prévention et l'accès aux soins**
- **La santé et l'environnement**
- **La santé des jeunes**

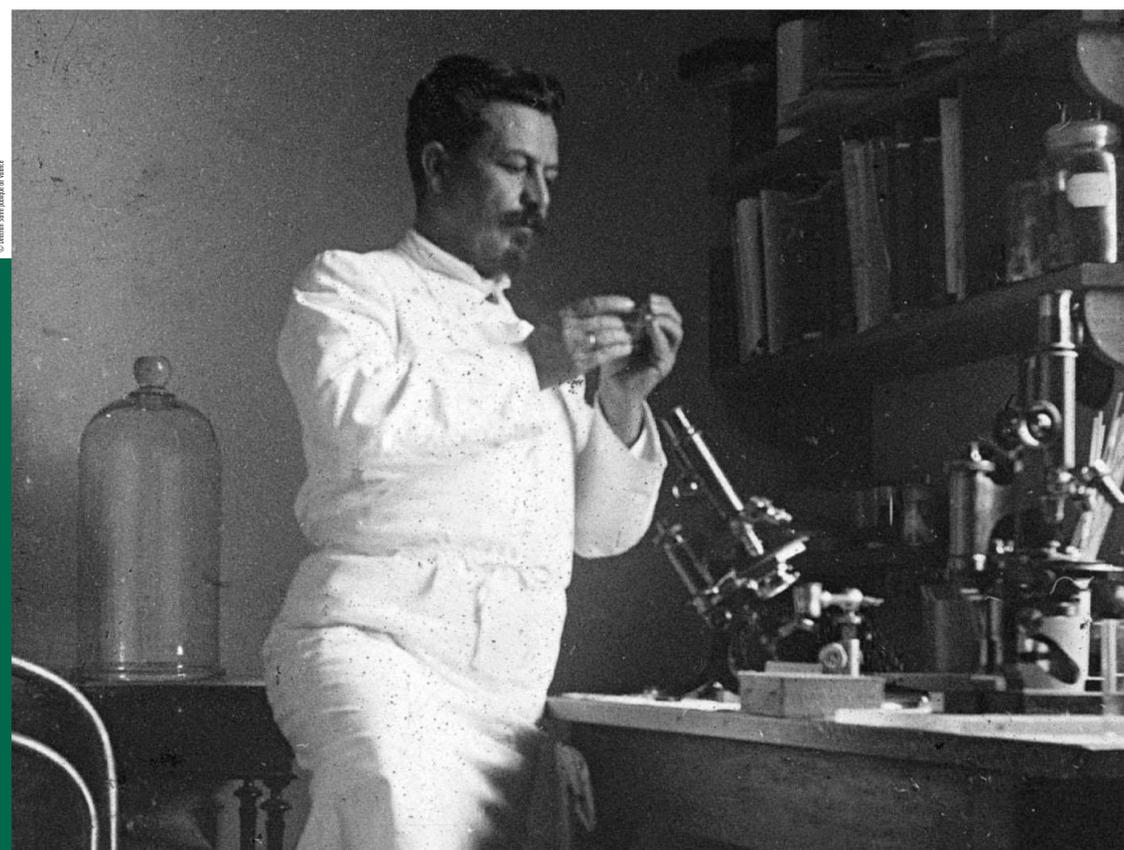
DEPUIS TOUJOURS, DES PERSONNALITÉS AU SERVICE DES VALENTINOIS

Depuis la création du Bureau municipal d'hygiène en 1921,
la Ville s'est toujours attachée à nommer un médecin à sa direction.

___ Dr Paul-Louis Simond

Né dans la Drôme en 1858, **Paul-Louis Simond** était médecin biologiste des colonies (Saigon, Constantinople, Martinique...). Il **a découvert le rôle de la puce des rats dans la transmission de la peste bubonique**, permettant de lutter plus efficacement contre les épidémies. Pendant la première guerre mondiale, il **dirige le service de santé des troupes en Indochine**. Il quitte l'armée en 1917 et **s'installe à Valence où il devient 1^{er} adjoint au Maire**.

Il présente au Conseil municipal du 13 février 1920 le projet de **création d'un bureau municipal d'hygiène** qui sera adopté en juin 1920. Paul-Louis Simond soutient également la création, à Valence, du dispensaire contre la tuberculose. De 1919 à sa mort (en 1947), **il se consacre à la santé publique et à la lutte contre la tuberculose**.



___ Dr Antoine Dussaut

Né en 1874 à Alboussière, **Antoine Dussaut** exerce comme médecin libéral à partir de 1900.

Dès ses études, il s'intéresse à la santé publique : sa thèse de médecine porte sur l'organisation des services d'hygiène et de salubrité publique en Ardèche et il obtient un certificat en hygiène publique à Lyon.

D'abord recruté comme médecin inspecteur des écoles à Valence en 1925, **il devient médecin directeur en 1928**. Il abandonne alors ses activités libérales pour **se consacrer entièrement à la direction du bureau municipal d'hygiène**. Il exercera ses missions jusqu'à sa retraite en 1946, à l'âge de 74 ans.



___ Dr Sylvaine Boige-Faure

Nommée médecin directeur du bureau municipal d'hygiène en 1983, Sylvaine Boige-Faure développe le service à travers des partenariats avec les acteurs de la santé valentinoise et un élargissement des missions du service.

Les actions de prévention de santé, notamment en direction de la jeunesse, seront au cœur de son action. Elle a porté des **projets novateurs**, en particulier autour du sida, des problématiques adolescentes ou en rassemblant des partenaires multiples et diversifiés au sein de collectifs thématiques. Impliquée dans de nombreux réseaux de santé publique régionaux et nationaux, elle a toujours **promu une vision large et globale de la santé**. Médecin du travail, elle était également **très attachée à la protection de la santé du personnel municipal**. Elle quittera la direction en 2016 après 33 ans au service de la santé des Valentinois.

**100
ans**
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

AUJOURD'HUI, UNE DIRECTION SANTÉ PUBLIQUE PLURIDISCIPLINAIRE



Une partie des agents de la Direction Santé publique.

___ Sous la direction d'un médecin de santé publique, **31 agents**, médecins, psychologues, chefs de service, personnels administratifs, chargés de projets, infirmiers, inspecteurs de salubrité, médiatrice, **œuvrent au quotidien pour la santé des Valentinois.**

La Direction Santé publique de la Ville regroupe :
Les services de santé destinés aux jeunes

- le Centre santé jeunes
- le Point relais oxygène

Situés à Latour-Maubourg, ils accueillent les jeunes de 16 à 25 ans.

Le pôle de prévention et d'accès aux soins

- la vaccination
- les actions de prévention santé (cancer, nutrition, santé mentale...)
- la Maison Relais Santé destinée aux malades chroniques et à leurs familles
- la médiatrice santé qui travaille dans les quartiers prioritaires de la ville

Le pôle Santé Environnement

Air, habitat, hygiène alimentaire, salubrité publique, ambroisie... et les sujets liés à la transition écologique.

Parallèlement, la Direction de la Santé publique pilote des dispositifs avec de nombreux partenaires.



Le Contrat local de santé est la feuille de route qui vise à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il identifie les territoires vulnérables et améliore les contextes environnementaux et sociaux qui ont un impact sur la santé des populations.



Le Conseil local de santé mentale

Le CLSM est une plateforme de coopération et de concertation locale en matière de santé mentale.

Le dispositif d'adultes relais

Il forme et accompagne les professionnels et bénévoles en contact avec des jeunes de 16 à 25 ans.

ORGANISATION DE LA DIRECTION SANTÉ PUBLIQUE DE LA VILLE



Lucile Vercoutère
Médecin-directrice

Service Prévention et accès aux soins



Une responsable de service



Une équipe vaccination composée d'un médecin vaccinateur, d'une infirmière et d'une secrétaire-assistante



Une coordinatrice du Conseil local de santé mentale et des actions nutritionnelles



Une infirmière coordinatrice de la Maison relais santé



Une médiatrice santé



Une chargée de mission « Promotion santé »

Service Santé-environnement et transition écologique



Une responsable de service



Trois inspecteurs de salubrité et une chargée de mission « Agenda 21 - Transition écologique »

« Prévenir, surveiller, alerter, agir, informer, accompagner sont les mots clés dont chaque agent est imprégné. »

Le Centre santé jeunes et le Point relais oxygène



• Une responsable de service • 4 médecins • 2 assistantes médicales
• Une infirmière • 2 psychologues

Cellule administrative et financière



- Un responsable de service
- Un chargé de mission
- Une assistante de direction
- 5 agents gestionnaires de l'accueil, de l'administratif, de la comptabilité et du secrétariat



Une chargée de mission pour les 100 ans de la Direction

**100
ans**
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

DE LA « MAISON COMMUNE » DES MÉDECINS AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

___ Dès sa création en 1921, Henri Perdrix, Maire de Valence, s'adresse **aux médecins de Valence** pour leur présenter le bureau municipal d'hygiène. Il leur propose de le « *considérer comme une **maison commune** qui leur est largement et cordialement ouverte* ». Une des missions du service étant le recensement des maladies contagieuses, un contact permanent avec les médecins était nécessaire pour faire remonter les informations.

À partir de 1983, le service municipal d'hygiène coordonne **un groupe de travail pluri-institutionnel et multi-professionnel** regroupant des médecins, la mutualité, la Caisse primaire d'assurance maladie, des associations, les services départementaux, l'Éducation nationale, le Centre départemental de documentation pédagogique... afin d'organiser des **actions collectives de promotion de la santé**.

30 ans plus tard, en 2012, cette coordination se matérialise par la signature du premier **Contrat local de santé (CLS)**. Il vise à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le second CLS a été signé en 2019 entre 10 cosignataires : la Ville de Valence, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, le Préfet de la Drôme, le Conseil départemental de la Drôme, la Caisse d'allocations familiales de la Drôme, la Caisse primaire d'assurance maladie, le Centre hospitalier Drôme Vivarais, le Centre hospitalier de Valence, l'Éducation nationale et l'Hôpital privé Drôme-Ardèche.

En dehors du concours que nous vous demandons d'apporter à notre administration municipale en faisant les déclarations que la loi vous impose mais que nous serions heureux de ne devoir qu'à votre dévouement à la Chose Publique, il nous serait très agréable que les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires et tous ceux que l'Hygiène intéresse veuillent bien considérer le Bureau municipal comme une maison commune qui leur est largement et cordialement ouverte. Ils pourront y produire leurs observations, y recevoir eux aussi certains renseignements, y consulter les périodiques auxquels le bureau est déjà abonné et enfin user autant qu'il leur

Extrait du courrier du Maire de Valence du 3 février 1921 adressé aux médecins de Valence présentant le futur bureau municipal d'hygiène.

« L'infirmière scolaire est le trait d'union entre l'école, la famille et le médecin pour tout ce qui concerne l'hygiène et la santé »

Règlement des infirmières scolaires du bureau municipal d'hygiène, 1929.



Ouverte en 2012, la Maison relais santé est une structure innovante destinée aux personnes atteintes de maladies chroniques et à leur entourage. Elle regroupe 23 associations thématiques, 3 réseaux de santé et une infirmière coordinatrice qui accueille, accompagne, et assure le lien et la coordination de tous les acteurs.

**100
ans**
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

En 2016, la Ville de Valence a créé un poste de médiatrice santé. Son rôle est de faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle les oriente vers les professionnels et services de santé.



L'ACCÈS AUX SOINS : DES ACTIONS CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

___ **Après la première guerre mondiale** et les différentes épidémies, **la santé des Français devient une priorité.** La Mairie de Valence pointe « *les conséquences sanitaires et morales des centaines de taudis où vivent un grand nombre de nos familles ouvrières* ».

En 1920, la Croix-Rouge crée, sous l'impulsion du Dr Simond et avec le soutien de la Ville de Valence, un **dispensaire d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse.**

Il offre des consultations gratuites et finance des séjours dans les sanatoriums jusqu'à la fin des années 1940.

Après la seconde guerre mondiale, la Sécurité sociale et les politiques sociales et urbaines améliorent les conditions de vie et de logement. **L'accès aux soins devient également plus facile.** La Mairie de Valence organise alors des **colonies de vacances** pour que les enfants les moins favorisés

et les plus méritants, selon les critères de l'époque, bénéficient de la nature et de l'air pur.

Aujourd'hui, les politiques de réduction des inégalités se concentrent à la fois **dans les quartiers en difficulté et sur les populations les plus précarisées** en agissant sur l'éducation, la prévention et l'accès aux soins.



De 1962 à 1963,
pour permettre l'accueil
des rapatriés d'Algérie
dans de bonnes conditions,
le bureau municipal
d'hygiène de Valence
organise une permanence
des assistantes sociales
dans une maison
d'accueil située au pont
des Anglais.

Départ d'enfants valentinois en colonie de vacances, Gare de Valence, 1954.

100 ans

DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

SANTÉ DES ENFANTS : L'HYGIÈNE CORPORELLE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

___ Au cours du XIX^e siècle, **les progrès de la science** permettent d'établir **un lien entre l'hygiène corporelle et la santé**.

Une des premières actions des politiques de santé publique mises en place à l'époque consiste d'ailleurs à **éduquer les enfants et leur famille sur ce sujet**.

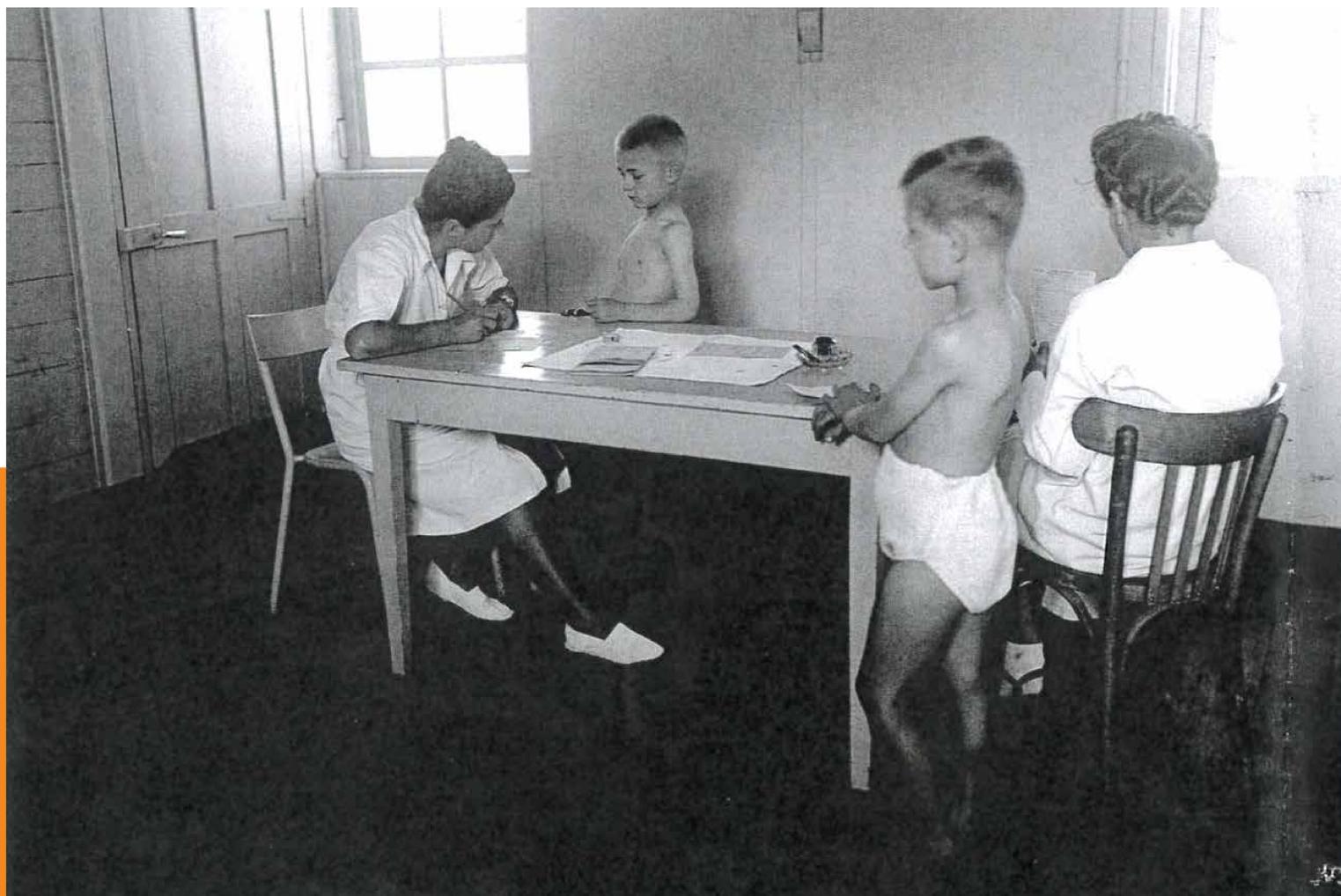
Dès 1925, un **règlement municipal** organise des visites scolaires : l'infirmière est chargée de vérifier « la propreté des écoliers ». Elle peut également se déplacer à domicile pour inspecter l'aspect sanitaire du logement et la capacité des parents à prendre soin de leurs enfants. Des conférences sur l'hygiène sont dispensées aux élèves une fois par mois. La Mairie distribue aux enfants des **tickets pour les bains douches**, situés rue Digonnet.

En 1930, le Bureau municipal d'hygiène constate que « 150 enfants à peine sur 2 500 viennent à la douche ».

Aujourd'hui, les actions en faveur de l'hygiène s'organisent **dans les écoles ou les centres de loisirs**. Elles visent désormais à **éduquer et sensibiliser** plutôt qu'à contrôler, à travers des campagnes de prévention (contre les accidents domestiques, autour de l'hygiène dentaire, la lutte contre les poux...).

Visite médicale scolaire au centre social municipal installé dans le pavillon de l'école du Palais (actuelle école Pergaud), 1949.

Action de prévention à la santé bucco-dentaire organisée à l'école primaire Rigaud, en mai 2000.



**100
ans**
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

Petits déjeuners
organisés à l'école
Jules-Vallès
autour de l'éduca-
tion à la nutrition,
2012.



La « Fraich'Attitude » est une manifestation dédiée aux fruits et légumes frais. Son objectif est de sensibiliser enfants et parents à leurs qualités nutritionnelles. Depuis 2014, elle est organisée à Valence avec de nombreux partenaires.

SANTÉ DES ENFANTS

BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR



Cantine scolaire
dans une école
maternelle
valentinoise, 1960.

___ **La seconde guerre mondiale** et le rationnement ont engendré des problèmes de **sous nutrition**. Les politiques de santé publique s'emparent de la question et cherchent à lutter contre l'anémie et le rachitisme des enfants. Les premières mesures consistent à **distribuer des compléments alimentaires**.

Les connaissances en matière de santé évoluent ! Jusqu'en 1956, dès la maternelle, les parents pouvaient fournir du vin ou de la bière, censés lutter contre les microbes, pour accompagner les repas de cantine. L'alcool est ensuite autorisé uniquement pour les enfants de plus de 14 ans jusqu'en 1981.

Depuis les années 1980, il ne s'agit plus de lutter contre le rachitisme, mais au contraire de **prévenir l'obésité et le diabète**. Outre la qualité nutritive des menus, les politiques municipales de santé **impliquent désormais les parents**, avec l'organisation, par exemple, de Semaines de la famille, de petits déjeuners dans les écoles ou de manifestations publiques.

100 ans

DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

SANTÉ DES JEUNES UNE PRISE EN COMPTE TARDIVE

Avant les années 1960, la jeunesse n'était pas identifiée comme une catégorie de population à part entière. Le baby-boom, l'allongement et la démocratisation des études, l'apparition des yéyés et des « blousons noirs » mettent en lumière cette période de la vie.

Dès 1991,
des animations
sont organisées pour
sensibiliser les jeunes
aux questions de santé.



Le Centre santé jeunes propose, chaque année, des formations aux gestes de premiers secours, 2014.

À partir des années 1970, les pouvoirs publics traitent les « **problèmes** » attribués à cette catégorie d'âge : drogues, maladies sexuellement transmissibles, violences. De nombreuses actions se mettent en place, mêlant **information et prévention**.

En 1986, la Direction hygiène santé environnement de Valence met en place des formations « Adultes relais » destinées aux **professionnels intervenant auprès des jeunes** (éducateurs, personnel de santé, enseignants...). En 1998, la Ville reçoit, pour cette action, le **prix de santé publique** remis par la Fondation de France.

La jeunesse est également confrontée à des **difficultés d'accès aux soins**. Pour les aider et les accompagner, **Valence crée le Point relais oxygène** (lieu d'écoute pour les jeunes et les parents) en 1988 et l'**Espace santé jeunes** en 1993. Initialement destiné aux étudiants et aux demandeurs d'emploi, il sera transformé, en 2013, en **Centre santé jeunes** pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. Des consultations médicales y sont assurées ainsi que des actions collectives de prévention (gestion du stress, nutrition, hygiène de vie...).

ANIMATIONS SPECTACLES ÉVÉNEMENTS
29 Novembre au 4 Décembre 93

Renseignements :
75 79 22 15

SEM AINE

Santé Jeunes

bien dans sa peau bien dans la vie

100
ans
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

L'ÉVOLUTION DE LA PLACE DES FEMMES DANS LES POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE

Dans les politiques de santé publique du début du XX^e siècle, la santé des femmes était envisagée à travers deux prismes : la maternité et la prostitution.

Au début du siècle, la maternité était mise en avant et très contrôlée et des concours du plus beau bébé étaient organisés.



Lancer de soutiens gorges organisé sous le kiosque Peynet, dans le cadre d'Octobre rose 2016.

De 1920 jusqu'à la seconde guerre mondiale, le bureau municipal d'hygiène assurait des **consultations prénatales et de nourrissons**.

L'allaitement maternel est alors soutenu par une « prime d'allaitement » permettant de compenser les pertes de revenu. Il est également assorti d'un **contrôle social** assuré par le bureau municipal sur les questions d'hygiène du nourrisson et de la mère.

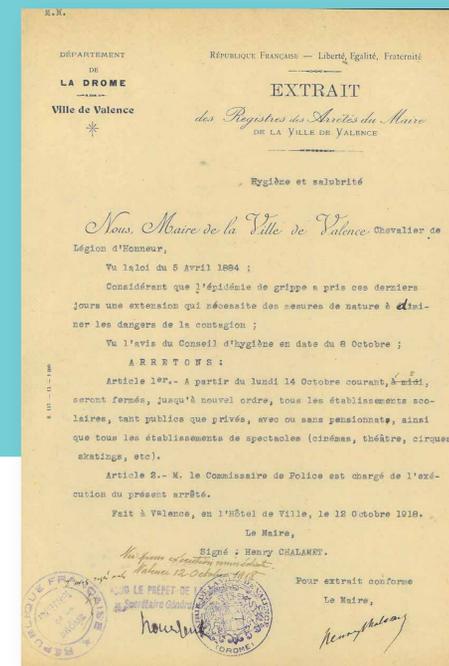
Le bureau municipal s'occupait également des **prostituées**, potentiellement vectrices de maladies transmissibles. De 1921 à 1946, les prostituées devaient se présenter tous les mois au bureau municipal d'hygiène pour y être examinées. Les résultats étaient indiqués dans un « carnet individuel (...). Le nom de la femme ne sera pas inscrit sur ce carnet, il y sera remplacé par un numéro, reproduit sur une carte d'identité, avec photographie de profil ou de face qui sera toujours en la possession de la personne. »

Dans les années 1970, les mouvements d'**émancipation des femmes** abordent la question de la **contraception**. À Valence, comme partout en France, les **plannings familiaux** apparaissent. Depuis 1993, une antenne du centre de planification est installée au Centre santé jeunes et permet **l'accès à la contraception**.

La Direction Santé publique coordonne les actions de **promotion du dépistage des cancers féminins** et organise, depuis 2013, l'événement Octobre rose autour du cancer du sein.

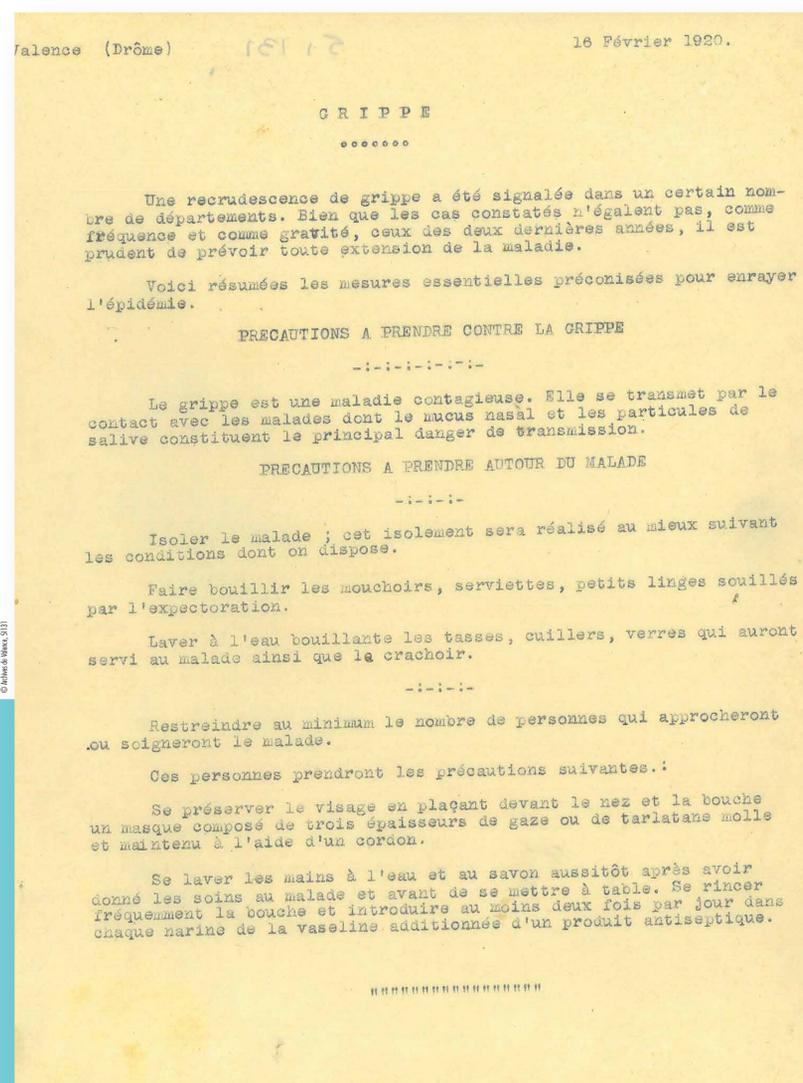
100
ans
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

En 1918, en raison de l'épidémie de grippe espagnole, le Maire de Valence décide la fermeture des écoles et des lieux de spectacle.



PRÉVENTION DES ÉPIDÉMIES : LES MESURES DE PROTECTION

___ **L'épidémie de grippe espagnole** à Valence est la première occasion de diffuser à tous les mesures d'hygiène principales : éviter les contacts, faire bouillir l'eau, fabriquer et porter un masque, déclarer les malades pour briser les chaînes de contaminations.



Note de la préfecture pendant la grippe espagnole de 1920 indiquant les précautions à prendre en cas de contact avec un malade et le mode d'emploi pour la fabrication d'un masque.

Jusqu'à la généralisation de la **vaccination**, les épidémies de typhoïde, assez fréquentes au début du XX^e siècle, étaient particulièrement mortelles (environ 30 % de mortalité). Lorsqu'elles étaient détectées, une enquête était réalisée par le bureau municipal d'hygiène afin d'en retrouver la source : eaux contaminées, aliments... En 1926, la Ville crée un **service de désinfection** dont la mission est de désinfecter le domicile des malades et de récupérer les linges souillés.

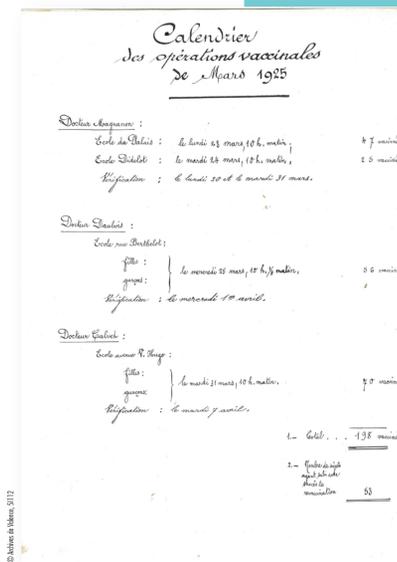
Au début du XX^e siècle, la **prévention autour des maladies sexuellement transmissibles** s'adressait uniquement aux prostituées. Avec l'apparition du sida au début des années 1980, des campagnes d'information destinées au grand public sont lancées autour du dépistage et de l'usage du préservatif. À Valence, un **dispositif d'échange de seringues est installé**, afin d'éviter les contaminations entre usagers de drogues.

Depuis 2020, les gestes barrières déjà décrits au début du XX^e siècle **sont de nouveau appliqués pour limiter la propagation de l'épidémie de covid 19** : distanciation,

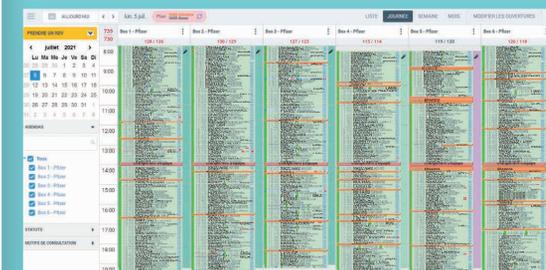


masques, déclaration des malades.

En décembre 2020, un centre de dépistage, organisé par la Direction Santé publique a accueilli plus de 1 300 Valentinois sur 5 jours.



Calendrier vaccinal dans les écoles de Valence en 1925.



Aujourd'hui, la vaccination covid est gérée informatiquement

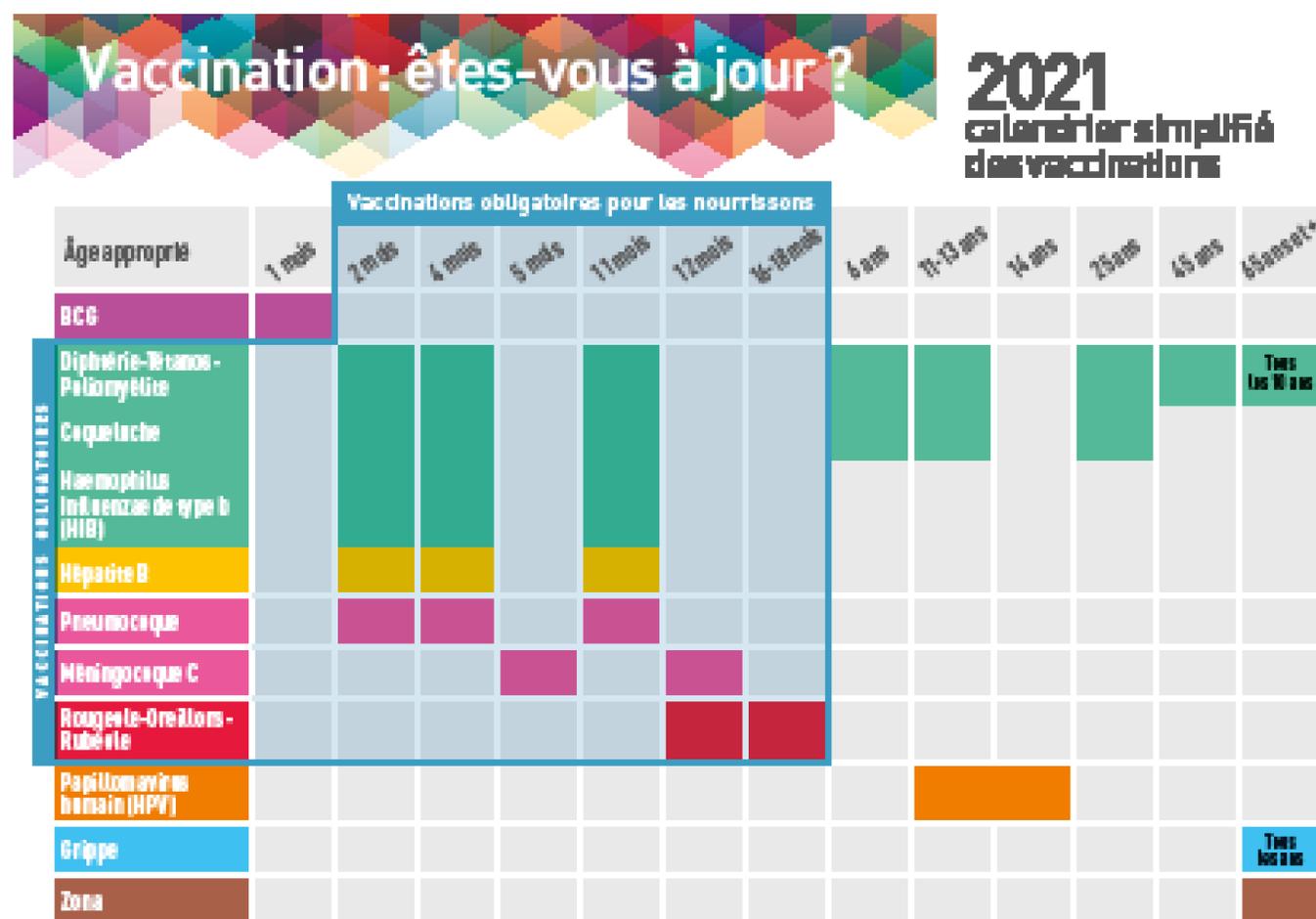
PRÉVENTION DES ÉPIDÉMIES : LA VACCINATION

La vaccination est à la fois une **protection individuelle** et **collective** car elle permet d'éviter la diffusion des maladies. Elle a **permis la disparition de certaines maladies**, comme la variole ou la poliomyélite, et une forte baisse des épidémies et des décès.

Elle fait partie des politiques de santé publique. Au début du XX^e siècle, les mairies étaient chargées de la vaccination contre la variole et la typhoïde et les enfants étaient systématiquement vaccinés à l'école. Des campagnes destinées aux adultes étaient organisées uniquement en cas d'épidémie.

En 1950, la Ville de Valence ouvre **un centre de vaccination publique gratuit** pour tous les habitants. En 1985, il devient également **un service de vaccinations internationales**, en obtenant l'agrément pour le vaccin contre la fièvre jaune. Cette « vaccination du voyage » varie en fonction des pays de destination et des durées de séjour avec des vaccins obligatoires ou non. Chaque année, plus de 4 000 vaccins sont administrés par le Centre de vaccination publiques et internationales de la Ville.

En mai 2021, la Direction Santé publique a été pilote dans la mise en place d'un centre de vaccination exceptionnel contre le covid. Ce centre a permis la vaccination de milliers de Valentinois. Du 3 mai au 31 août, 51 207 vaccins ont été réalisés.

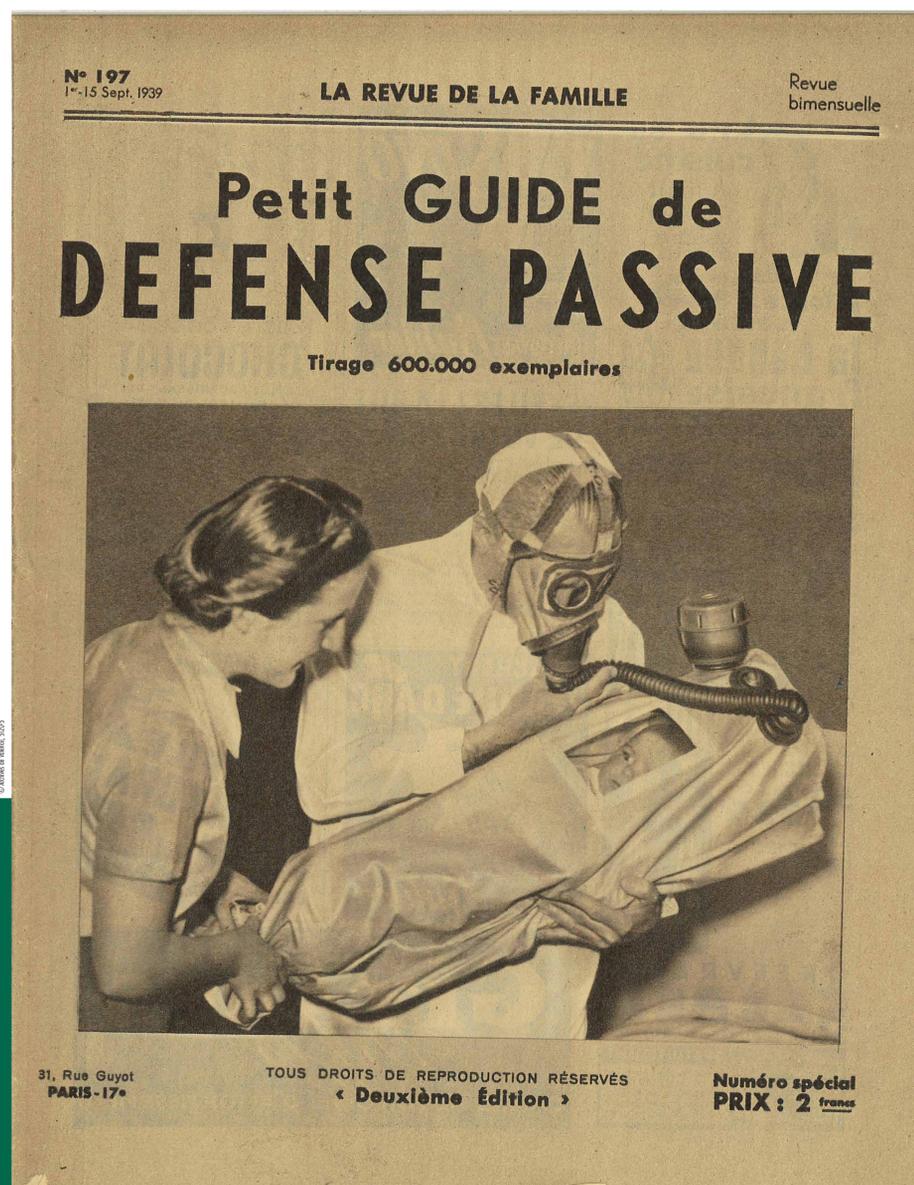


Calendrier vaccinal en 2021.

100
ans
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

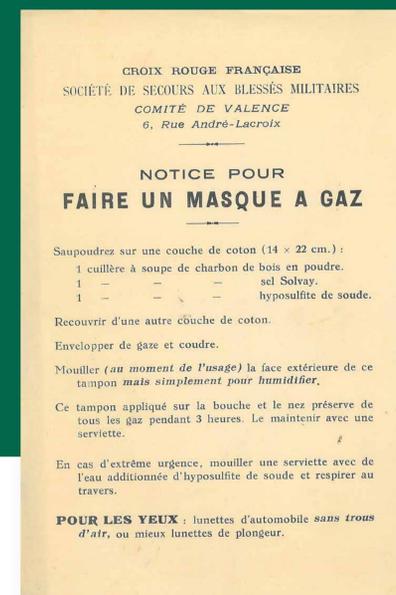
LA SANTÉ PUBLIQUE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Au début de la seconde guerre mondiale, la peur des gaz, souvenirs de la guerre 14/18, est prégnante.



Couverture
du « Petit guide
de la défense
passive » édité
par La Revue
de la famille en
septembre 1939.

Mode d'emploi
distribué aux
Valentinois pour
réaliser soi-même son
masque à gaz, 1939.



Les autorités prennent en compte la peur des habitants : des notices de fabrication de masques à gaz sont distribuées et affichées dans la ville.

À Valence, les habitants sont également invités à **venir tester leurs masques au quartier général de la défense passive**, au Grand séminaire (rue Montplaisir).

Pendant la guerre, les problèmes d'approvisionnement et de chômage entraînent une **sous-alimentation** de la population valentinoise et notamment des enfants. Pour lutter contre l'anémie, la Ville organise des **distributions de lait et de sérum de bœuf** (fabriqué à base de sang, dans les abattoirs valentinois). Dans le même temps, **les visites médicales scolaires sont renforcées** et la **pratique du sport recommandée**.

Un **centre municipal de lutte contre les parasites** (poux et puces) est créé en 1942. Les vagabonds, les bénéficiaires d'aides sociales et les enfants sont contraints de s'y rendre sous peine de ne plus bénéficier d'aucune aide municipale.

Ville de Valence
Bureau municipal d'hygiène
V. Outey
Distribution de sérum de bœuf
(3^{ème} série)

| | | |
|--------------------------|-------------------------------------|---|
| 1 ^{er} Secteur | (M ^{me} Bertonin) | |
| | école St Joseph | 2 |
| | — St Marie | 2 |
| 2 ^{ème} Secteur | (M ^{me} Laboué) | |
| | école St Augustin | 6 |
| | — école St Georges | 6 |
| | — école St Etienne | 2 |
| 3 ^{ème} Secteur | (M ^{me} Faill. 404) | |
| | école n ^o 100 de garçons | 6 |
| | — école de cultivateurs | 6 |
| 4 ^{ème} Secteur | (M ^{me} Ghaliain) | |
| | école rue Allongère | 8 |
| | — maisonnette Ste Marie | 3 |

Le 28 février 1944.
Le Médecin-Directeur,
P. J. M. au

Récapitulatif de la distribution de sérum de bœuf dans les écoles valentinoises en 1944 pour prévenir la malnutrition chez les enfants.

SANTÉ ENVIRONNEMENT : DU TRAITEMENT DES MAUVAISES ODEURS À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

___ Respirer est indispensable à la vie et **un air pollué**, vecteur de maladies, **a une influence sur notre santé**. Au fil des années, les préoccupations ont changé, passant des signes apparents (poussières et odeurs) à la prise de conscience des **pollutions invisibles** (monoxyde de carbone, particules, pollens...).

Au début du siècle, le balayage des rues se faisait avec un balai humide pour « supprimer absolument la souillure de l'atmosphère par les poussières ».

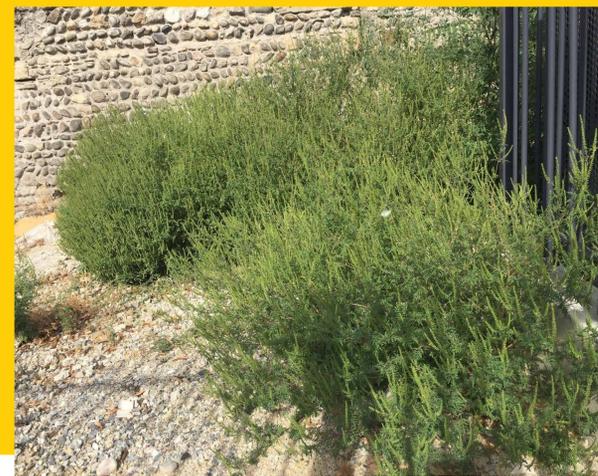
Plainte déposée en
1925 concernant
des odeurs
d'essence dans
un logement

Rapport du 20 novembre 1925

Je présente au Bureau d'hygiène *Mme M.* demeurant rue Petit Paradis n°5 ou elle se plaint de fumées et d'odeurs de pétrole provenant d'un garage situé sous le logement qu'elle occupe, m'étant présenté au domicile incriminé je constate qu'il existe en effet un garage et un atelier de réparations pour automobiles ; ce garage atelier est installé au rez-de-chaussée dans une pièce qui servait jadis d'écurie, cette pièce n'est pas plafonnée, il en résulte que lorsque l'on met des moteurs en marche, des fumées et immanations s'infiltrent au travers du plancher et incommode la plaignante et sa famille composée de 5 personnes dont 3 enfants l'aîné 5 ans, le plus jeune 15 mois.

En conséquence j'ai prévenu le propriétaire de l'immeuble *M. G.* demeurant impasse Plateauvert, d'avertir son locataire pour que les faits reprochés ne se renouvellent pas, car si il y avait une nouvelle plainte j'obligerai le propriétaire à faire un plafond et des conduites de fumées, conformément à l'article 35 du règlement sanitaire local.

Affaire solutionnée



Présence d'ambrosie sur un chantier de construction à Valence en 2020. La Ville de Valence mène de nombreuses actions d'éradication de cette plante dont les pollens sont fortement allergènes.

En 1904, la Ville de Valence luttait contre les poussières en interdisant de secouer les tapis, les couvertures et les balais.

À l'époque, **les mauvaises odeurs** étaient souvent le seul signe d'une qualité de l'air dégradée. Le bureau municipal d'hygiène recevait alors de **multiples plaintes**. Des enquêtes étaient diligentées pour retrouver l'origine de ces odeurs et le responsable devait y trouver une solution.

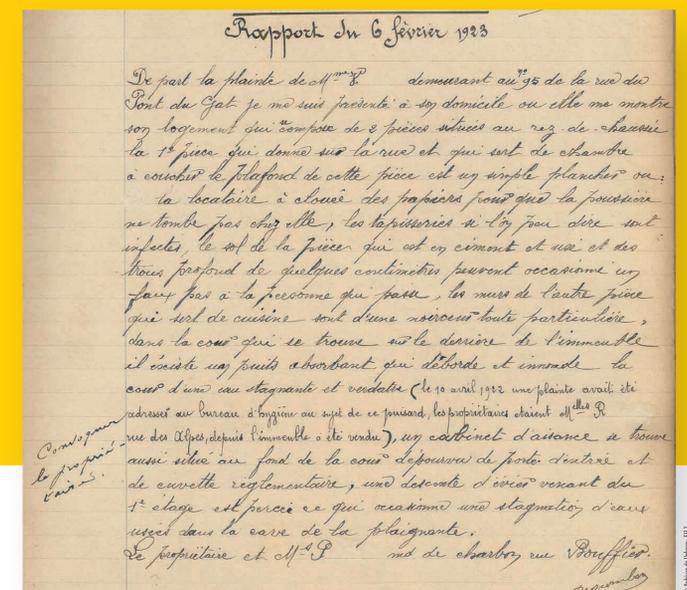
Aujourd'hui, les progrès de la science ont permis d'identifier les **pollutions invisibles** dans l'air intérieur (monoxyde de carbone, produits chimiques utilisés à domicile...) mais aussi dans **l'air extérieur**. L'association Atmo Auvergne-Rhône-Alpes surveille la qualité de l'air sur notre commune avec de nombreux capteurs. Ces données sont accessibles à tous sur atmo-auvergne-rhonealpes.fr.

La Ville de Valence organise également différentes actions de prévention sur la pollution de l'air et les allergènes comme l'ambrosie. En 2016, une sensibilisation autour de la qualité de l'air intérieur a été organisée dans les écoles de Valence à l'aide de capteurs installés dans les salles de classe.

SANTÉ ENVIRONNEMENT : UNE LUTTE CONTINUE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Au début du XX^e siècle, les mairies ont l'obligation légale de tenir un « **casier sanitaire** » des **immeubles**. Ce document recense à la fois les maladies des habitants (diphthérie, tuberculose...) mais aussi l'assainissement des eaux usées, l'équipement et l'état du logement. **Le lien fort** entre **les maladies** et **l'insalubrité** apparaît alors. Dès les années 1920, le bureau municipal d'hygiène reçoit des plaintes de locataires qui souhaitent contraindre leur propriétaire à des travaux.

Logement insalubre à Valence.



Rapport établi par la Ville suite au dépôt de plainte d'une habitante de la rue Pont du Gât en 1925.

Au début du siècle, les demandes concernaient essentiellement la lutte contre l'humidité et les nuisances relatives aux fosses septiques.

Aujourd'hui, de nouvelles préoccupations liées à la santé publique et aux logements sont apparues. Depuis les années 1990, le **saturnisme infantile** dû à la présence de peintures au plomb dégradées et les pathologies pulmonaires liées à la **présence d'amiante** dans les logements (interdit en France depuis 1997) sont pris en compte. De nos jours encore, l'essentiel de l'activité du service concerne les problèmes pulmonaires liés à l'humidité et aux moisissures.



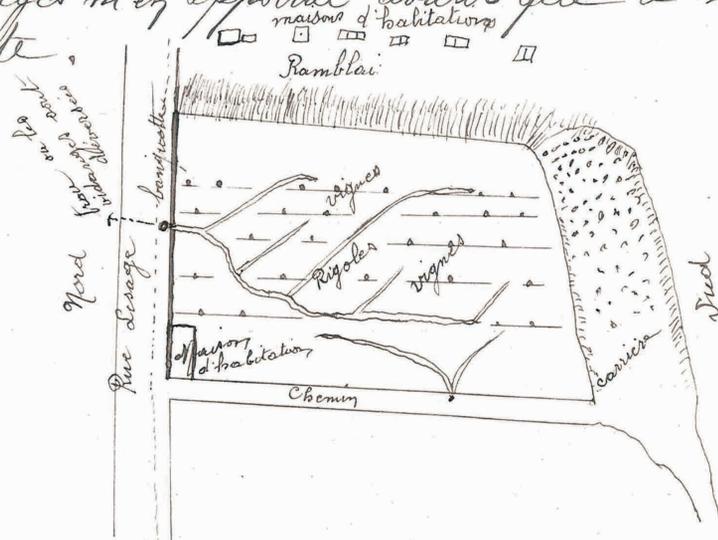
Des tests rapides permettent aux agents de la Direction Santé publique de dépister le plomb dans les peintures.

**100
ans**
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

SANTÉ ENVIRONNEMENT : UNE EAU POTABLE ET ACCESSIBLE

Au début du siècle, le Bureau d'hygiène municipal réalisait des enquêtes sur l'épandage des eaux de vidange

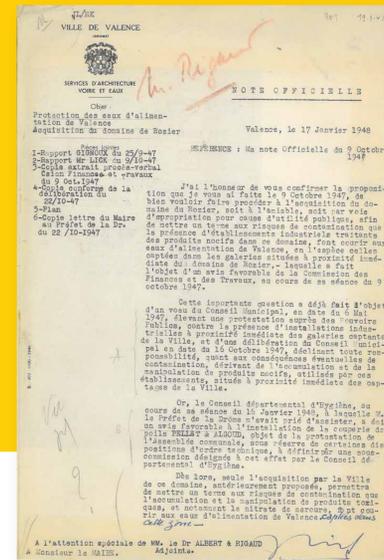
instantants avant mon arrivée le service des vidanges effectuait un déversement de matières; j'ai constaté aussi l'existence de mauvaises odeurs atténuées du reste à cause de la saison d'hivers, le propriétaire du terrain et Monsieur Cheyrol Pierre qui habite lui même la maison sis rue Lesage; questionne M^{rs} C me déclare: depuis assez longtemps déjà je fait déverser sur mon terrain pendant l'hivers des vidanges, peut-être pas en aussi grosse quantité il est vrai, mais tout de même l'ancien service des vidanges m'en apportait avant que le nouveau service existe.



Affaire résolue le 20 janvier 1923.



Des bains-douches ont été mis en place par la Ville en 1930, rue Digonnet. La façade est toujours visible aujourd'hui.



Note officielle des services municipaux concernant la protection des eaux d'alimentation de Valence. 1948.

Dès sa création, le bureau municipal d'hygiène a eu la charge du contrôle **de l'eau potable**. Des analyses régulières de l'eau publique, mais aussi des puits des particuliers, étaient réalisées par le laboratoire municipal. La Mairie **contrôle les pollutions** qui peuvent contaminer les eaux et elle **règlemente l'implantation des entreprises** ayant des activités polluantes.

Ce service essentiel d'accès à l'eau potable pour tous est désormais assuré par **Eau de Valence Romans Agglo**.

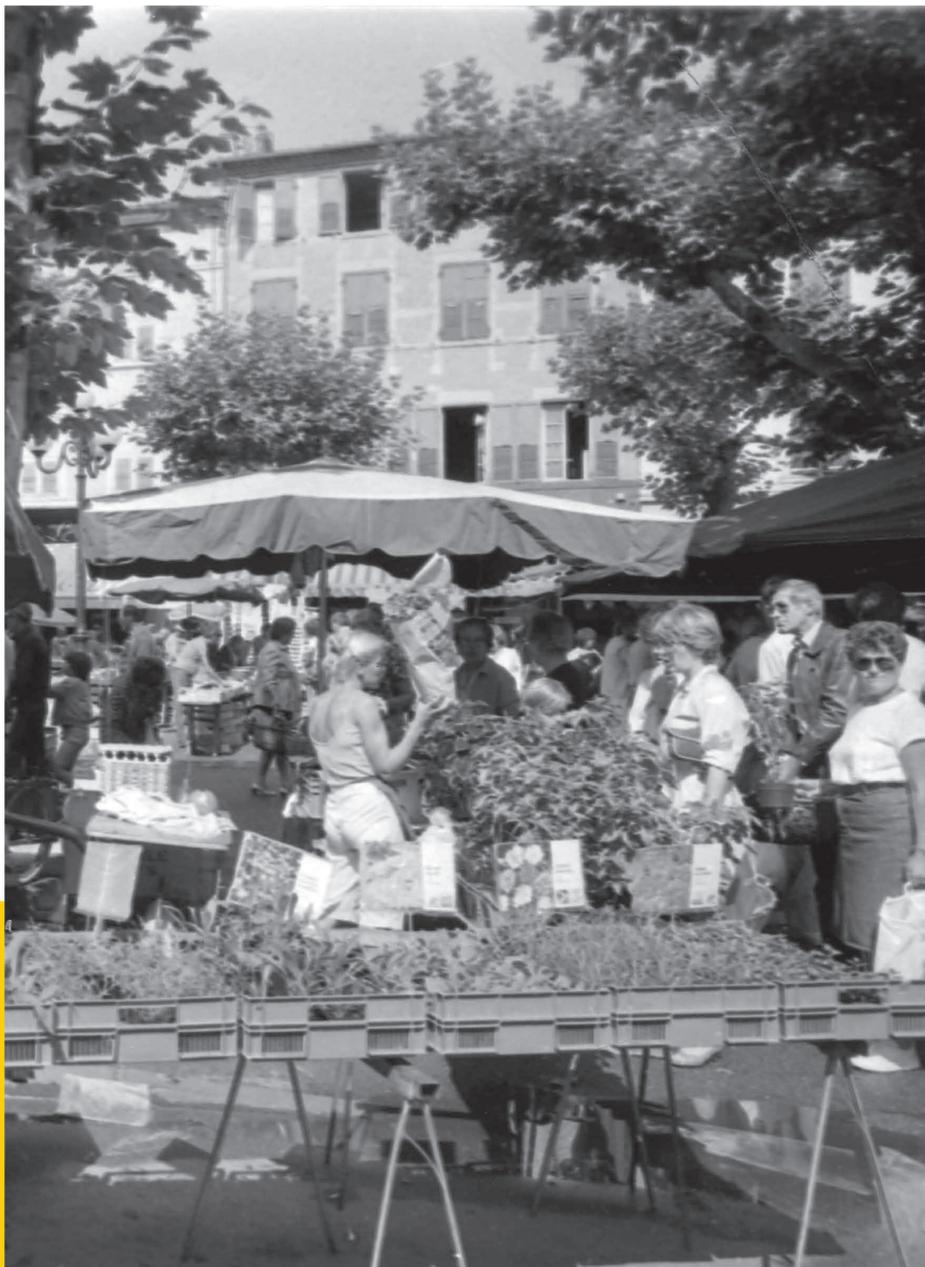
L'eau est également utilisée pour l'**hygiène personnelle**. Les politiques municipales du XIX^e siècle ont permis le développement de **lavoirs publics** et de **bains-douches**. D'abord d'initiatives privées, ils sont complétés, dès 1930, par la mise en place par la Mairie des bains-douches dans la rue Digonnet et en basse-ville (à côté du lavoir rue Pêcherie). En 1978, des **douches municipales**, accessibles à tous, sont installées à côté de la piscine Jean-Bouin.

Jusqu'en 2015, la **surveillance sanitaire des piscines municipales et privées** (à caractère non familial) était assurée par la Direction Santé publique. Depuis, c'est l'Agence régionale de santé (service de l'État) qui assure cette mission.

100
ans
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

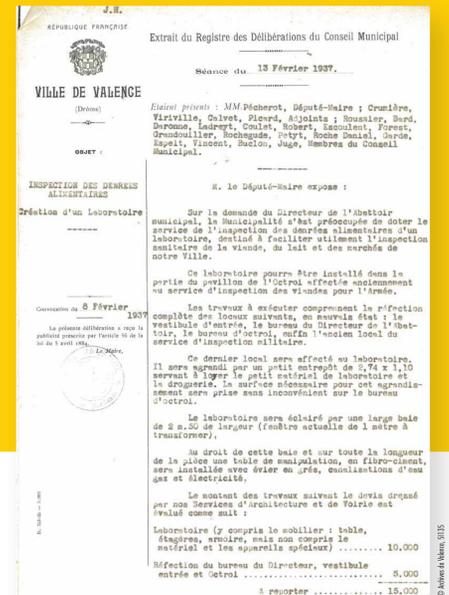
SANTÉ ENVIRONNEMENT : LE CONTRÔLE ALIMENTAIRE

Les risques de maladies liées à l'hygiène alimentaire sont identifiés très tôt dans l'histoire de la médecine. À Valence, dès le **premier règlement d'hygiène municipal établi en 1905**, le commerce alimentaire est réglementé.



Marché place des Clercs.

Arrêté municipal de création
du laboratoire d'analyses
alimentaires de Valence, 1937.



Au début du siècle, les denrées devaient être recouvertes « d'une gaze ou d'une cloche en verre pour les préserver de la poussière » et la vente de fruits et légumes arrosés par « des eaux de vidange non désinfectées » était interdite. Les marchés étaient particulièrement surveillés.

Le bureau municipal d'hygiène exerçait également **un contrôle sanitaire des denrées alimentaires**, généralement sur plaintes des habitants. La qualité du lait était notamment surveillée, entre la crainte de contamination et le risque d'escroquerie par un coupage avec de l'eau.

Aujourd'hui, la surveillance alimentaire est assurée par les services de l'État. En complément, le service santé-environnement de la Direction Santé publique peut être amené à **vérifier le respect des règles d'hygiène des commerces de bouche** : boulangeries, magasins d'alimentation et restaurants.

Les inspecteurs de salubrité contrôlent les règles d'hygiène dans les commerces de bouche de Valence.



100
ans
DE SANTÉ PUBLIQUE
À VALENCE

LA SANTÉ PUBLIQUE AUJOURD'HUI ET DEMAIN



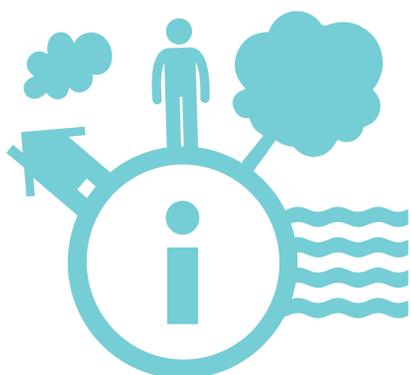
___ Ces dernières années, de nouveaux sujets **de santé publique ont émergé** : santé mentale, maladies chroniques, promotion de l'activité physique, nutrition, dangers de l'alcool et du tabac...



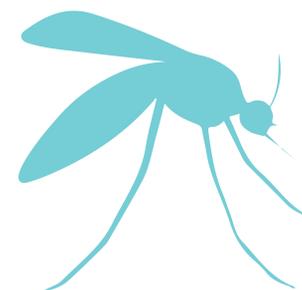
___ En parallèle, **une méfiance se développe envers les discours officiels** alimentée par de nombreux scandales sanitaires (amiante, médiateur...). Cette méfiance se manifeste particulièrement concernant la vaccination.



___ Grâce à **l'augmentation de l'espérance de vie**, nous vivons plus vieux : l'enjeu du **bien vieillir** devient un axe important.



___ Nos modes de vie, la malbouffe, l'usage de produits chimiques, les plastiques, les ondes électro-magnétiques et la pollution de l'air ont des effets sur notre santé. Les chercheurs nous alertent sur **les pathologies en lien avec l'environnement** : cancers ; maladies métaboliques, allergiques, infectieuses et neuro-dégénératives mais également troubles de la fertilité...



___ **le réchauffement climatique et la hausse des températures** entraînent de nouveaux risques : maladies tropicales transmises par les moustiques, allergies à l'ambrosie, effets des îlots de chaleur en ville...

Depuis 100 ans, **les politiques municipales de santé publique**, au plus près de la population, ont permis d'améliorer la vie de toutes et tous.

À nous d'inventer la santé de demain...

